

# PV du Conseil Municipal du 03/03/2021

**Présents** : Luc Mabilde, Dirk Eberhard, Eulalie Pinto, Antoine Baratier, Marie-Laure Ruiz, Marie Sarda, Vincent Llorens, Michael Jung, Mathieu Santini,

**Procuration** : Pierre Chevenard pour Eulalie Pinto

**Excusée** : Cécile Boismard

**Secrétaire de séance** : Marie Sarda

**Ordre du jour** :

## 1) Approbation des comptes administratifs 2020 : M14 général, cantine et lotissement du Casal puis M40 eau et assainissement

Après avoir présenté les différents budgets, Me la Maire et sa procuration sont sorties

- **M14 général** :

Dépenses de fonctionnement 2020 – 303 112,47 euros

Recettes de fonctionnement 2020 + 250 301,91 euros

Subventions à recevoir 2020 +35 393,15 euros

Déficit fonctionnement 2020 – 17 417,41 euros

Excédent de fonctionnement antérieur (2019) + 184 009,62 euros

**Excédent de fonctionnement total + 166 592,21 euros**

Dépenses d'investissement 2020 – 18 006,56 euros

Recettes d'investissement 2020 + 78 448,92 euros

Excédent investissement 2020 + 60 442,36 euros

Déficit investissement antérieur (2019) – 66 811,83 euros

**Déficit investissement total - 6 369,47 euros**

vote 7 voix pour et une abstention

- **Cantine** :

Dépenses de fonctionnement 2020 – 47 986,72 euros

Recettes de fonctionnement 2020 + 35 107,40 euros

Déficit de fonctionnement 2020 – 12 879,32 euros

Excédent antérieur de fonctionnement (2019) + 17 584,46 euros

Excédent à reporter fonctionnement 2021 + 4 705,14 euros

Dépenses d'investissement 2020 = 0 euros

Recettes d'investissement 2020 + 3 951,77 euros

Déficit antérieur (2019) – 3 545,46 euros

Excédent à reporter investissement 2021 + 406,31 euros

Vote 7 voix pour et une abstention

- **Lotissement du Cazal :**

Le total cumulé est de 4 995 euros (dépenses architecte et géomètre)

Vote 6 voix pour et 2 abstentions

- **M40 eau et assainissement :**

Dépenses d'exploitation 2020 – 60 713,69 euros

Recettes d'exploitation 2020 + 45 742,06 euros

Déficit d'exploitation 2020 – 14 971,63 euros

Excédent d'exploitation antérieur (2019) + 49 084,44 euros

Excédent d'exploitation à reporter 2021 + 34 112,81 euros

Dépenses d'investissement 2020 – 32 836,29 euros

Recettes d'investissement 2020 + 36 545,26 euros

Excédent d'investissement 2020 + 3 708,97 euros

Excédent d'investissement antérieur (2019) + 55 127,93 euros

Excédent à reporter 2021 + 58 836,90 euros

Vote 7 voix pour et une abstention

## **2) Approbation des comptes de gestion 2020 : M14 général, cantine et lotissement du Cazal puis M40 eau et assainissement**

- M14 général 9 voix pour et une abstention
- Cantine 9 voix pour et une abstention
- Lotissement du Cazal 8 voix pour et 2 abstentions
- Eau et assainissement 9 voix pour et 1 abstention

### **Affectation des résultats 2020 :**

Le report 2021 en fonctionnement sera de  $166\,592,21 - 6\,369,47 = 160\,222,74$  euros afin d'éponger le déficit d'investissement

Vote 9 voix pour et une abstention

### **3) Indemnités de l'assurance concernant le sinistre du préau**

En cas de dégradation de biens communaux (par exemple bris de glace dans la salle communale, endommagement de muret communal par un véhicule) la commune déclare le sinistre à son assurance.

Afin que la commune puisse encaisser le dédommagement versé par son assurance, le conseil municipal autorise à l'unanimité me la Maire à encaisser les recettes liées aux indemnités d'assurance pour tous les sinistres

Vote oui pour à l'unanimité

#### **4) Lotissement du Cazal**

- autorisation pour faire venir un géomètre qui modifiera le parcellaire
- autorisation pour demander des devis pour les travaux

Report de ce point au prochain conseil municipal

#### **5) Bâche à incendie de Besse : autorisation pour effectuer les travaux**

Vote oui pour à l'unanimité pour que me la Maire demande d'autres devis

#### **6) Contrat aidé budget principal**

Arrêt du contrat aidé de l'employé municipal au 22 avril prochain,

Vote oui pour à l'unanimité pour demander un autre contrat aidé à partir de cette date

#### **7) Demande de subvention à la région pour une étude de faisabilité de toitures photovoltaïques sur la commune**

Michael nous présente le dossier : vote oui pour à l'unanimité solarisation des toitures communales et soutien à l'association pour le projet ENRCC

#### **8) Questions diverses**

- 5 hectares 46 d'arbres ont été coupés à blanc sur le col de Festes : le dossier a été transmis à l'association AIRE car il est interdit dans l'Aude de faire des coupes rases au delà de 4 hectares d'un seul tenant
- formation des élus : 3 thèmes résilience alimentaire (Antoine et Eulalie sont inscrits), comprendre le budget et comprendre les échelons territoriaux
- concours de peinture : terre de passage aimerait le faire à Festes cette année (septembre prochain) : une réunion est prévue à la mairie avec Eulalie, Michael et Marie Laure le 12 mars prochain

Fin de la séance à 23 h 30